

Garantie

Les toiles de stores de Tibelly sont produites exclusivement sur des machines à tisser et des machines d'ennoblissement d'un niveau technologique extrême. Nous garantissons 5 ans les propriétés de qualité des toiles.

Tout emploi abusif ou inapproprié des qualités entraîne l'extinction de la garantie – de même que le traitement impropre, les essais de nettoyage avec un produit non recommandé, le vandalisme, le feu et les dommages causés par l'environnement. L'usure anormale et les frais consécutifs engendrés par la confection et le montage ne sont bien entendu pas couverts par la présente garantie.

Sont considérés comme une usure normale : la saleté, quelle qu'elle soit, et les salissures causées par l'environnement. Les éventuelles réclamations doivent être signalées dans un délai de 2 semaines après leur constatation par le biais d'une lettre recommandée envoyée à Doma**Sol**[®] Zonwering accompagnée d'une preuve de livraison.



Domasol Zonwering
Postbus 61397
2506 AJ DEN HAAG
THE NETHERLANDS

la protection solaire sans soucis